

**COMITE SOCIAL ET ÉCONOMIQUE**  
**DALKIA CENTRE-OUEST**

**PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du 16 JUILLET 2020**  
**N° 7**

Direction	P. GORCE, Président V. AMIANT, Adjointe DRH B. MORAS, Directeur Régional	Absent Présent Présent
Membres	M. ZOUAOUI (CFDT) B. PRIEUR (CFDT) D. SIMONNEAU (CFDT) R. MALLARD (CFDT) F. ELISAS (CFDT) J. TANGUY (CFDT) P. DRZEWECKI (CFE-CGC) A. MAUBLANC (CFE-CGC) M. RAPHALEN (CFE-CGC) S. A. BREUIL (CFE-CGC) H. PERDRIAUD (UNSA) V. LE PENNUEN (UNSA) Y. LE ROUSSEAU (UNSA)	Absent Présent Absent remplacé par G. LUNEL Présent Absent Présent Présent (secrétaire de séance) Présente Présent Absente Absent Présente Présent
Représentants Syndicaux	V. BRAYERE (CFDT) C. MARCHAND (CFE-CGC) A. BRENIER (UNSA)	Présente Absent Présent

9 Votants.

Début de séance 9 h 20.

**1) Approbation des PV de la réunion du 26 juin 2020**

⇒ Vote pour l'approbation du PV de réunion : 9 favorables.

**2) Situation de l'emploi, Centre par Centre : effectif CDI, CDD, intérim et poste à pourvoir**

**2.1 – Situation de l'emploi, Centre par Centre, en précisant la nature des départs et des embauches**

- Valérie AMIANT : **Au 30 JUIN 2020**, nous étions **891 salariés** sur la région Centre-Ouest.

CENTRE OPÉRATIONNEL LOIRE ATLANTIQUE – DLA : 103 -1 personne  
-1 CDI – A M – Licenciement.

CENTRE OPERATIONNEL COTES ARMOR - ILLE & VILAINE – DZISZ : 73 -2 personnes  
-1 CDI – A M – Licenciement  
-1 CDI – A M – chgt appartenance passe DZIVS.

CENTRE OPERATIONNEL VENDEE - MAINE ET LOIRE – DZIVK : 86 +3 personnes  
+1 CDI – A M  
+1 CDD Remplacement – A M  
+1 Stagiaire.

CENTRE OPERATIONNEL FINISTERE - MORBIHAN – DZIVS : 60 Constant  
+1 CDI - AM  
-1 CDI – A M  
Nature des CDD : 1 pour Surcroît de travail.

<u>CENTRE OPERATIONNEL LOIRET – DVA : 122</u>	+3 personnes
+ 1 CDI Cadre	
+ 1 CDD Contrat T PRO	
+ 1 CDI – A M	
+ 1 CDD Ouvrier	
-1 CDI – A M- Licenciement	
Nature des CDD : 2 pour Surcroît de travail.	
<u>COGENERATIONS – BIOMASSE – DZJTE : 42</u>	-2 personnes
-1 CDI – A M –Départ retraite	
-1 CDI – Ouvrier – Démission.	
<u>CENTRE OPERATIONNEL INDRE - CHER – DZIWI : 42</u>	+2 personnes
+ 1 CDD Ouvrier	
+ 1 CDI - A M	
Nature des CDD : 1 CDD Remplacement.	
<u>CENTRE OPERATIONNEL INDRE ET LOIRE – LOIR ET CHER - DTJ : 91</u>	+1 personne
+ 1 CDD – A M	
Nature des CDD : 1 pour remplacement, 1 stagiaire, 1 surcroît.	
<u>CENTRE OPERATIONNEL SARTHE MAYENNE - DZIPH : 58</u>	+2 personnes
+1 CDD- A M – CT PRO	
+1 CDD – A M	
Nature des CDD : 1 pour surcroît.	
<u>NOUVELLES ACTIVITES - DZJHZ : 24</u>	Constant
<u>DIRECTION REGIONALE - TOURS - DLS : 190</u>	-10 personnes
-3 CDI Cadre : DLS passage à DZB	
-6 CDI – AM : DLS passage DZB	
-1 CDD – CT PRO : DLS passage DZB	
-2 CDI – Cadre – Démission	
+2 CDI Cadre	
Nature des CDD : 2 pour Surcroît.	

## 2.2 – Nature précise sur les contrats CDD, ainsi que des contrats intérim

- V. AMIANT : On a eu **3 personnes** en intérim sur le mois de juin.

<b>DLA - LOIRE ATLANTIQUE</b>	
DLGHD	1 INTERIMAIRE POUR SURCROIT ACTIVITE
<b>DTJ - UE 37 - 41</b>	
DZJTE	2 INTERIMAIRES POUR REMPLACEMENT
<b>DZISZ - COTES ARMOR - ILLE &amp; VILAINE</b>	
néant	
<b>DZIVK - VENDEE - MAINE ET LOIRE</b>	
néant	
<b>DZIVS - FINISTERE - MORBIHAN</b>	
néant	
<b>DVA - LOIRET</b>	
Néant	
<b>DZIPH - SARTHE MAYENNE</b>	
Néant	
<b>DZIWA - EURE ET LOIR</b>	
Néant	
<b>DZIWI - INDRE - CHER</b>	
Néant	
<b>DZJHZ - NOUVELLES ACTIVITES</b>	
Néant	
<b>DLS - DIRECTION REGIONALE</b>	
Néant	
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>

### 2.3 – Point sur les postes à pourvoir, Centre par Centre

CENTRE	POSTE	Total
☐ COA : LOIRE ATLANTIQUE	☐ Frigoriste	1
	☐ Technicien d'exploitation	1
		1
		1
☐ COF : SARTHE MAYENNE	☐ Technicien d'exploitation	1
		1
	☐ Responsable de site	1
	☐ Responsable services travaux	1
	☐ Animateur Eco Efficacité	1
☐ COH : VENDEE - MAINE ET LOIRE	☐ Approvisionneur	1
	☐ Technicien d'exploitation	1
☐ COS : DIRECTION ET SUPPORT UO	☐ Energy Manager	1
☐ COX : ACTIVITES OPERATIONNELLES REGION	☐ Ingénieur Etudes	1
☐ COM : ACTIVITES NOUVELLES	☐ Qualiticien biomasse	1
		1
☐ COG : COTES ARMOR - ILLE & VILAINE	☐ Responsable Opérations	1
☐ COD : LOIRET - EURE ET LOIR	☐ Technicien d'exploitation	1
		1
		1
		1
		1
☐ COC : INDRE-ET-LOIRE - LOIR-ET-CHER	☐ Technicien de maintenance	1
		1
	☐ Technicien d'exploitation	1
☐ COO : COGENERATIONS	☐ Planificateur	1
	☐ Technicien courant faible	1
	☐ Frigoriste	1
	☐ Technicien d'exploitation	1
☐ COO : COGENERATIONS	☐ Technicien Travaux	1
	☐ Chef de Quart	1
	☐ Technicien de quart	1
		38
		38

- M. RAPHALEN : Sur le Finistère-Morbihan, il n'y a toujours pas d'offre d'emploi de techniciens travaux. Au mois d'avril il n'y en avait plus, en mai il y en avait et là plus d'offre à nouveau.
- V. AMIANT : Nous avons pourvu nos postes avec nos alternants sortants et poursuivons le placement de nos alternants. Certains secteurs d'activité étant un peu plus compliqués, nous allons encore avoir des mouvements.
- B. PRIEUR : Quand on a des endroits où il y a plusieurs démissions, il faut y regarder de plus près. Quand on est bien dans le boulot, une bonne qualité au travail et que chacun se respecte et qu'on respecte aussi les valeurs de l'entreprise ça fidélise aussi nos techniciens. Il n'y a pas qu'un problème de salaire dans les démissions, ils partent parce qu'ils n'y arrivent plus, ne se retrouvent plus et qu'ils ne retrouvent plus une qualité dans le travail et des valeurs qu'on avait. Quand certaines personnes sont irrespectueuses ça use les gens et ils s'en vont. Il faut s'interroger un peu plus en profondeur et regarder les endroits géographiques où il y a des problèmes et les aider. Les managers ont aussi une pression sur les objectifs, ça peut dégrader le boulot.

- V. AMIANT : L'entreprise et la Direction de la Région sont mobilisées pour accompagner les managers dans leurs missions. Beaucoup d'actions vont être mises en place à la rentrée et dans les mois à venir en plus d'un travail individuel avec certains d'eux.  
Mais il faut aussi que le respect prime dans notre fonctionnement au quotidien et que les salariés soient solidaires entre eux, l'objectif étant de travailler dans le meilleur environnement possible si chacun y met du sien.
- B. MORAS : Au niveau national, nous allons lancer, dans le cadre de Cap Dalkia, une IP sur le recrutement et la fidélisation du personnel. Une des questions porte sur les conditions à mettre en place pour que les gens se sentent bien dans l'entreprise et aient envie d'y rester.  
La démarche des FOCUS GROUP se poursuit à la rentrée au niveau des techniciens et va ainsi nous envoyer des signaux. Idem pour le projet managérial que nous allons initier au niveau de la Région qui devrait nous permettre notamment de renforcer les qualités d'écoute, de compréhension de la part du management.

### 3) Information concernant la crise sanitaire et ses conséquences (point sur activité partielle, reprise du travail, protections...)

- B. MORAS : Aucun cas de suspicion de Covid sur la Région Centre Ouest.  
Plusieurs rappels à l'ordre ont été faits pour le port du masque.  
Voici la situation par thème :

EPI : Pas de remarque. On dispose du matériel nécessaire.

#### Informations générales :

Un nouveau protocole national de déconfinement a été finalisé le 24 juin. Dans les évolutions à prendre en compte dans notre plan de reprise d'activité, il y a la reprise du travail physique qui devient la norme, sauf exception validée par le management, dans le respect des règles de distanciation sociale en particulier, dans les espaces communs. Sur les activités opérationnelles, un certain nombre de restrictions apportées dans les logements, les EHPAD, sont levées, sous réserve de respecter les consignes, en particulier des gestes barrières.

Pour l'activité travaux : Il n'y a pas de modification particulière à prendre en compte.

Pour l'activité sur site : De nouvelles dispositions pour empêcher la perte diffus avec une levée des restrictions, sous réserve de l'application des règles.

Le livret « technicien » a été ainsi modifié en conséquence.

- P. DRZEWECKI : Nous avons eu la diffusion informatique du livret COVID Techniciens et Support/Administratif et ensuite la diffusion papier. On s'aperçoit que tout le monde ne l'a pas reçu.
- B. MORAS : Les livrets sur les fonctions supports devaient être mis sur les bureaux.  
La distribution du nouveau livret technicien aura lieu semaine 29/30. Nous allons nous assurer auprès des managers que la diffusion sera faite correctement.  
Compte tenu des mouvements, le référent EPI de St Herblain a changé suite au départ en retraite de P. BEUGNE et sur La Riche c'est le changement de fonction de Gael FAVIER et l'arrivée d'Emmanuel HARDOUIN qui modifie les référents de la liste initiale.

En septembre, une présentation de l'enquête sur le télétravail vous sera faite.

Dans la mouvance actuelle, compte tenu d'une reprise d'un certain nombre de cas dans la Mayenne, la décision hier de renoncer au retour en présence physique du Roadshow en septembre auprès du management élargi a été prise. Cet événement qui devait avoir lieu à Joué-Lès-Tours sera transformé en visio.

- N. MONIER (au téléphone) : A la date d'aujourd'hui, les nouveaux livrets n'ont pas encore été réceptionnés et n'ont pu être dispatchés. Il y a des livrets qui vont être réceptionnés sur les campus et les autres vont être reçus au niveau des différentes agences, au niveau des points identifiés comme étant des lieux de stockage. Le fichier recense les différentes agences et au niveau de chaque agence, le responsable EPI qui va recevoir les nouveaux livrets. L'objectif c'est de restituer l'ancien livret quand on remet le nouveau.  
Le stock des EPI est toujours géré par le national. Les seuls stocks que nous gérons en région concernent uniquement les rouleaux de papier absorbant.
- P. PRIEUR : Ce qui a été décidé en national, c'est qu'il y ait une reprise avec port du masque, mais dans les EHPAD c'est toujours soumis à la direction des établissements, si on doit faire une intervention dans les parties privatives. Cette demande, qui l'a faite ?

- N. MONIER (au téléphone) : C'est le responsable d'exploitation.
- P. PRIEUR : Un point en suspens concernant les climats et les ventilations. Les recommandations de l'OMS sont tombées en même temps que la réunion de santé-sécurité au niveau national. Ils ont préconisé de mettre des filtres. On est en suspens de couper dans certains endroits les ventilations. Si ça devait impacter nos clients et nos interventions, c'est un sujet à regarder sérieusement.
- P. DRZEWECKI : La réponse que l'on a eue avec Jean-Luc ROLANT à la dernière réunion du CSSCT (le 2/07), c'était qu'aujourd'hui il n'y a pas de consigne de préconisation spécifique et supplémentaire aux règles actuelles pour la climatisation ou traitement d'air, dans la mesure où nos installations sont maintenues en état, selon les règles de l'art. Il n'y a pas de risques pour l'utilisateur ou le technicien.
- G. LUNEL : S'il y a une évolution en Mayenne avec un reconfinement, y aura-t-il un livret réadapté pour la Mayenne ? S'il y a un cas chez nous, il bascule directement en chômage partiel ?
- B. MORAS : Ce que l'on fera c'est la même chose que l'on avait faite quand on en était encore au stade 2. Si des clusters sont identifiés, les consignes seront directement transmises aux personnes concernées. Les consignes sont très claires sur l'identification des cas contacts. Si en revanche il y a des préconisations particulières, on s'adressera directement aux salariés concernés, en prenant en compte les mesures de restrictions qui s'imposaient comme on avait fait sur le cluster de Rennes et comme ça été le cas avant la période de confinement. S'il y a des restrictions, elles seront préfectorales et nous réappliquerons les consignes.
- V. AMIANT : Le salarié sera en isolement et on fera passer des tests comme c'est prévu.

#### 4) Informations économique et commerciale

- B. MORAS : Sur les éléments financiers, à la fin juin, on a un retrait assez net de l'EBIT entre fin juin 2019 et fin juin 2020. Une partie très significative est imputable à la crise Covid.

Les principaux impacts en lien avec la crise sanitaire sont :

- moindre activité travaux en 2020 et décalage des prises de commande,
- demande de réduction d'activité de nos clients ayant pour conséquence des demandes d'avoirs,
- une solvabilité incertaine de certains clients qu'on approvisionnait en partie,
- impact à la fois de l'activité partielle qui est venue bonifier les comptes mais compensé en équivalent par les versements des primes exceptionnelles.

Les explications qui expliquent ces différences d'atterrissage sont :

- un impact coronavirus,
- une douceur climatique,
- côté commerce entre les gains et les réductions de marge lors des renégociations, on est à peu près stables.
- un effet prix qui n'est pas négligeable (baisse du prix du gaz),
- une marge amont en nette réduction également

Les effets exploitation sont pour une large part attachés à Eco Chaleur de Brest puisque nos travaux ont été différés par rapport à nos prévisions suite notamment à la défaillance d'un de nos prestataires. Les effets induits sont notamment des pénalités pour les retards de travaux, pour les détournements des ordures ménagères. Cet impact d'exploitation est compensé par l'amélioration de la performance, la réduction des coûts et puis des effets de variation d'une année à l'autre qui sont conjoncturels.

Sur les investissements, on prévoit un écart de plusieurs millions d'euros par rapport au budget. Nous avons une réserve au cas où nous aurions des affaires très capitalistiques. En revanche, on a très peu consommé de Capex sur le premier semestre et pas mal de travaux vont être faits sur le deuxième semestre (Montargis, Brest, Synergie, Rennes Beaulieu...).

On est toujours sur notre creux d'investissement. Les reprises sont plutôt à voir à l'horizon 2022-2023.

- B. PRIEUR : La majorité de ces investissements sont en faveur de la transition énergétique ?
- B. MORAS : Oui, parce qu'en règle générale la plupart des investissements sont rattachés soit aux réseaux de chaleur, soit aux investissements industriels. Les certificats d'économie d'énergie sont rattachés à la réalisation de travaux mais sur lesquels on n'investit pas toujours.

De nouvelles dispositions ont été mises en place pour les réseaux de chaleur. Avant les subventions étaient obtenues soit au titre du fonds chaleur soit au titre des CEE, les deux n'étaient pas cumulables. Maintenant ils sont cumulables. Cela permet en plus des subventions sur les réseaux, d'aider les abonnés à se raccorder au réseau via les certificats d'économie d'énergie. Il y a un troisième sujet qui est très intéressant pour nous, c'est le tertiaire.

L'État a accordé un coup de pouce CEE sur les bâtiments tertiaires, pour cette année et l'an prochain à minima, ce qui va permettre d'inciter les rénovations énergétiques. Cela a deux effets positifs :

- les clients sont incités à investir et nous nous positionnons à la fois sur les travaux et en exploitation maintenance,
- on récupère une partie de l'argent des certificats d'économie d'énergie, pour remplir nos propres obligations et dégager de la marge supplémentaire.

- B. PRIEUR : Sur la partie économique, le projet « mimosa » inquiète beaucoup de monde. Est-ce que nous allons être directement impactés ?
- B. MORAS : Les impacts peuvent être sur les investissements. Dans la région, on n'avait pas de projet de croissance externe. Sur la partie investissement, on est plutôt dans un creux et aujourd'hui on a plus de budget d'investissement que de projets. Si on nous réduisait un peu les investissements sur 2020, nous devrions pouvoir l'absorber d'autant que nous ne sommes pas en phase de nette reprise. En revanche, il y a des chances qu'on nous demande de compenser, en partie, l'effet Covid.

Pour le commerce, par rapport à nos objectifs de marge brute, à fin juin, on est à 45 % de l'atteinte de notre objectif. On pense que cet objectif commercial va être atteint en marge brute car l'activité commerciale au premier semestre a été très peu ralentie et cela repart relativement fort sur le deuxième semestre. En revanche, sur le chiffre d'affaires nous serons en retrait parce qu'il y a eu deux pertes, le réseau Nord de Rennes et les centres aquatiques des Sables d'Olonne. Le chiffre d'affaires sur ces deux affaires n'impacte pas significativement la marge. Ceci dit, il y a au 2<sup>ème</sup> semestre un nombre d'affaires très significatives qui sont en cours de négociation.

Le point le plus sensible dans les résultats commerciaux, c'est le gain de l'Université de Tours qu'on a récupérée, à partir du 1<sup>er</sup> juillet.

On a une activité très dense sur le 2<sup>ème</sup> semestre puisqu'on est en phase de remise d'offres pour le contrat de performance énergétique des lycées du Centre Val de Loire (contrat de 15 ans), des hôpitaux de Vendée. On est positionné sur un nouveau réseau de chaleur à Brest, un centre aquatique à Pacé, des bâtiments communaux, des réseaux de chaleur.

Au niveau des contrats nationaux, le contrat qui peut avoir un fort impact sur la Région, c'est LA POSTE.

On va également se positionner sur la rénovation énergétique dans les Pays de la Loire sur des bâtiments sociaux (démarche ÉnergieSprong). L'idée, c'est de faire de l'isolation par l'extérieur, de remplacer un certain nombre de moyens de chauffage sur un parc très important (2 000 logements). La Région a accepté d'être pilote sur ces types d'opérations puisque ça peut se reproduire sur d'autres régions en France. L'appel d'offres va être lancé en septembre. Ce sont des affaires un peu particulières. On voit qu'on peut orienter nos commerciaux sur des affaires qui chiffrent beaucoup plus en travaux qu'en exploitation maintenance.

- G. LUNEL : Vous allez créer une petite structure qui va faire de l'isolation ?
- B. MORAS : En fait, on sous-traite. On prend le contrat global, ce sont des contrats longs (25 ans), on fait la partie conception et en revanche on sous-traite la réalisation pour faire la partie génie civil. Que ce soit en interne, en développant nos compétences ou en s'appuyant sur nos partenaires on doit savoir faire.
- B. PRIEUR : Au niveau des travaux, on est très en retard par rapport à ce qui était prévu ?
- B. MORAS : Oui, l'impact est significatif.

**5) Point organisation Saint Briec (DLGO) (situation tendue, postes à pourvoir non pourvus, prestations finalement réalisées, rien n'a faire sur les piscines et à ce jour sans moyens humains, visites et travaux programmés pendant l'astreinte, travaux programmés pouvant aller jusqu'à 7 h les WE)**

- V. AMIANT : Des contrats d'exploitation de piscines ont été gagnés et les interventions programmées vont donc être un peu longues et nécessitent qu'une organisation soit mise en place pour effectuer les rondes piscines.

Sur les postes à pourvoir, un alternant va être embauché début septembre. De nouveaux techniciens sont arrivés, M. BOSSE le 17 mai et M. GERMAIN-GUIDEC le 15 juin. Ce sont des personnes assez jeunes dans l'entreprise qui ne peuvent pas encore tenir l'astreinte. En attendant, une organisation provisoire répondant aux exigences des interventions est mise en place. L'astreinte va rester comme elle est actuellement. Par contre, les interventions programmées vont être faites par ces personnes qui arrivent puisque ces salariés interviennent essentiellement sur les piscines et qu'elles connaissent déjà l'activité piscine. Elles feront donc les interventions programmées pendant l'été. Un planning a été établi et il peut y avoir très ponctuellement un besoin, par rapport aux interventions programmées, de quelques techniciens qui peuvent intervenir en dehors de l'astreinte.

Ils sont actuellement 5 salariés à monter l'astreinte. L'objectif est qu'ils soient d'astreinte une semaine sur quatre.

- B. PRIEUR : Parce que c'est très tendu là-bas, le manager est contesté par tout le monde. Ça va mal finir.

- V. AMIANT : Nous connaissons la situation sur ce secteur puisque le management des opérations s'est rendu sur place et le problème est bien pris en compte. Mais ces problèmes ressortent dès qu'on met un manager qui a des exigences un peu différentes. On travaille avec le manager qui a conscience de la nécessité de changer son management, pour autant, nos salariés ont leurs habitudes et supportent mal de travailler différemment.
- B. PRIEUR : Vous voulez tout organiser là-bas. Moi je vais mettre les pieds dans le plat, je ne vais pas laisser les gens faire des 55 h voire 60 h par semaine et 7 h de travaux programmés qui n'existent pas dans les accords. Un management qui envoie des mails à 21 h 30 le soir, on se demande dans quelles conditions « tous les appels ça y est vous les avez eus ». Il est contesté par tout le monde. Il n'y a pas que des « bonnets rouges ». Ces gens-là, ils se démènent, ils sont à 7 h au boulot jusqu'à 19 h le soir, ils privilégient leurs clients. Même les clients aujourd'hui sont ultra tendus car ça ne suit pas derrière.
- V. AMIANT : Une prise de conscience du manager sur la nécessité de faire évoluer son management a eu lieu et Dominique FREULON qui y est allé avant de partir en vacances est très au courant de la situation. L'objectif une fois que l'équipe sera au complet, est de repartir sur des bonnes bases et les dispositions sont prises pour que ça fonctionne mieux, déjà pour cet été.
- B. PRIEUR : Le management, il faut qu'il entende qu'il y a des clients derrière. Nous, on peut comprendre qu'effectivement vous voulez avoir un certain modèle des moules, mais quand vous êtes sur des territoires aussi étendus que les Côtes d'Armor, d'ailleurs ils sont très contents, ils ont eu des bons résultats commerciaux mais il n'y a pas les ressources et qu'il faut faire des efforts et que derrière le management ne suit pas et qu'ils ne sont pas entendus. Que des clients bloquent les factures car ça n'arrive pas à se décanter. C'est un sujet sérieux.
- V. AMIANT : Si le Directeur des Opérations s'est déplacé le 30 juin c'est bien parce que le sujet a été pris au sérieux.
- B. PRIEUR : Monsieur P. L. veut bien former un jeune mais il faut aussi qu'ils soient entendus, ils connaissent leurs territoires, ils connaissent leurs clients et ça doit être partagé avec le management pour avoir une organisation la plus efficace possible. Ils ne demandent pas la double astreinte pour faire plaisir, c'est parce que ça fonctionne. Il faut un management qui soit à la hauteur des enjeux.
- V. AMIANT : Le manager entend ce qu'on lui reproche et se remet en question, mais tout le monde doit se mettre autour de la table pour ne plus être dans la polémique mais dans la construction de solutions.

#### **6) Information concernant une intervention de nuit sur l'hôpital des Sables**

- V. AMIANT : L'intervention sur le système d'air comprimé pour les cartouches hospitalières a eu lieu sur le site de l'hôpital des Sables dans la nuit du Mardi 23 juin 2020 et dans la nuit de mercredi 24 juin, entre 22 h et 5 h par deux techniciens.

#### **7) Information concernant une intervention sur Armoripark le 4 juillet 2020**

- V. AMIANT : Un technicien est intervenu pour le remplissage des bassins, analyse d'eau et suivant résultat traitement mise en service des installations de chauffage. Il a travaillé de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

#### **8) Information concernant une intervention sur l'ADEME le 4 juillet 2020**

- V. AMIANT : Remplacement de cellule haute tension. Travaux réalisés par le sous-traitant ACTIMIUM, la présence d'un technicien Dalkia était nécessaire de 6 h à 7 h, de 11 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

#### **9) Information concernant une intervention sur ARCELOR le 4 juillet 2020**

- V. AMIANT : Arrêt et remise en service de certains équipements et contrôle de fonctionnement. Un technicien est intervenu à 21 h le 4 juillet et à 18 h le 5 juillet.

#### **10) Information concernant une intervention sur OVOTE AM le 4 juillet 2020**

- V. AMIANT : Remplacement des bouteilles de contrôle du niveau sur la chaudière, essais et mise en pression faits par 2 techniciens de 8 h à 12 h.

#### **11) Information concernant une intervention sur MATINES le 18 juillet 2020**

- V. AMIANT : Entretien des cellules H.T. Le technicien est intervenu avec la société Climatélec de 7 h à 14 h.

#### **12) Information concernant une intervention sur l'hôpital St Jacques le 16 juillet 2020**

- V. AMIANT : Suite à une panne, remplacement moteur à partir de 19 h et travaux estimés entre 4 et 5 h.

#### **13) Information concernant une avarie sur Biomasse Orléans, centre de cogénération DBO**

- V. AMIANT : On a été obligé de faire un chargement manuel du stock passif vers le stock actif pour alimenter la chaudière. Intervention de 2 heures effectuée par le salarié d'astreinte le WE et le reste fait en semaine. L'objectif est que cette panne soit réparée rapidement pour ne plus être obligé d'effectuer des interventions manuelles.
- B. PRIEUR : Sur l'hôpital des Sables, le personnel travaille de nuit et est payé normalement ?
- V. AMIANT : Non, il bénéficie bien sûr de majoration.

#### **14) Questions diverses**

##### **Outil « maximo » :**

- V. AMIANT : Il y avait une question sur « Maximo ». On ne comprend pas cette question car tout fonctionne bien. Il faut préciser la question.
- V. BRAYERE : Quand on veut créer un dossier concernant des interventions Climatélec, on n'y arrive pas. Ça a un impact économique puisqu'on n'arrive pas à clôturer nos heures et donc à ne pas facturer. Ça ne fonctionne plus depuis décembre.
- B. MORAS : Il faut nous donner un cas concret pour pouvoir examiner votre requête.

##### **Référent « Harcèlement » :**

- P. DRZEWECKI : Où en est-on du référent « harcèlement » ?
- V. AMIANT : Un référent « harcèlement » va être nommé au niveau national, mais il faut déterminer quelles sont ses missions.

##### **Qualité de vie au travail :**

- P. DRZEWECKI : Nous avons quelques questions sur la QVT, j'ai bien noté votre réponse par email que du fait de la reprise progressive de l'activité, la réponse aux questions était encore un peu prématurée. Les questions seront posées lors d'une prochaine réunion.

##### **Activité durable :**

- P. DRZEWECKI : On avait un sujet concernant la mobilité durable. On devait en reparler lors de ce CSE.
- V. AMIANT : J'ai eu un mail du national demandant de ne pas aborder ce sujet tant que le CSE central n'a pas été informé.  
Il y a un certain nombre de bonnes pratiques, des sensibilisations de salariés à la mobilité électrique sur EDF et EDF nous demande d'organiser ce genre de choses au sein de Dalkia.

##### **Mal-être ressenti par le personnel :**

- M. RAPHALEN : Il est ressenti par les salariés un mal-être vis-à-vis des organisations et des coordinations des filières (ordre, contre ordre, qui fait quoi, divergence de fonctionnement entre les centres).
- B. MORAS : Le sujet de la coordination des filières est un sujet particulièrement important pour la région. Ça va être l'objet des travaux qui vont être lancés à la rentrée appelé « projet managérial ». Il vise justement à faire en sorte qu'il y ait un meilleur dialogue entre les filières. C'est ce que l'on s'efforce de faire depuis déjà pas mal de temps, au travers notamment des rencontres inter filières 3 fois par an avec le responsable de centre, le DAC et le REGP et le contrôle de gestion qui viennent nous présenter ensemble les comptes, les actions menées, les difficultés qu'ils peuvent rencontrer. Ce dispositif important ne suffit pas et nous devons travailler sur la posture de chacun et sur les processus, c'est pour cela qu'on a programmé également une formation sur le référentiel.  
S'il y a des sujets concrets de dysfonctionnement, je suis preneur car ça nous permet derrière d'améliorer les choses.

Concernant les pratiques différentes d'un centre à l'autre, il faut examiner les situations pour juger si cela pose des difficultés de fonctionnement et nécessite donc de les changer.

**Réunions de rentrée :**

- B. PRIEUR : Il n'y aura pas de réunions de rentrée cette année ?
- B. MORAS : Non, on a pris la décision de les décaler en janvier. Probablement en novembre/décembre on va plutôt aller à la rencontre des territoires. Dans un cadre géographique, 3 ou 4 réunions nous permettront de rencontrer le management.
- P. DRZEWECKI : L'instance demande s'il est possible de décaler la réunion CSE prévue initialement le 30 Septembre au 1er Octobre ?
- V. AMIANT : Le report se fait au 1<sup>er</sup> Octobre avec l'accord de tous.

La séance est levée à 11 h 50.

PROCHAINES RÉUNIONS

Le 4 SEPTEMBRE 2020

Le 1ER OCTOBRE 2020

Le 22 OCTOBRE 2020

Le 27 NOVEMBRE 2020

Le 16 DÉCEMBRE 2020